Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-2-QUP3RBMHV

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GAEC DES BRUYERES

CHEMIN de la Noraie

Ferté

36360 LUCAY LE MALE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : …… NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : …… NON

Ancien exploitant : MORIN Jean-Pierre

Date effective du changement d'exploitant : ……..…… 01/07/2017

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : …….. NON

Déclarant : GAEC DES BRUYERES

Date de la déclaration du changement d'exploitant : ……..……..…… 13/03/2022

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :…… NON

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

Le déclarant a demandé, en tant que personne physique, l'anonymisation de sa déclaration SANS OBJET

Reprise d'installations classées soumises à l'obligation de contrôle périodique (rubriques ICPE avec régime « DC »)…….. NON

Si oui : Justificatif de réalisation du dernier contrôle périodique pour les rubriques concernées :